# Caen (14): le coran d’une lycéenne interne aurait été déchiré et son voile jeté à la poubelle. Le parquet saisi (MàJ: le CCIE qui avait loué la réaction du proviseur le traite désormais d’islamophobe)

21/10/2022 à 20h43

## 21/10/2022

> *Le proviseur du lycée de Caen où une élève a été attaquée pour sa religion est lui même impliqué dans des faits islamophobes envers ses élèves.*
>
> *Son attitude intimidante aurait-elle été perçue comme une validation implicite du harcèlement d'élèves musulmanes ?*
> *pic.twitter.com/hIo91K87gB*
>
> *— CCIE (@CCIEurope) October 18, 2022*

16 octobre 2022:

> *Une attitude à saluer de la part du proviseur, qui tranche avec l'irresponsabilité à laquelle nous ont habitués les fonctionnaires du ministère de l'Education…https://t.co/Xnyt5J4FDO*
>
> *— CCIE (@CCIEurope) October 16, 2022*

*Le CCIF interdit en France suite à la mort de Samuel Paty et accueilli à Bruxelles sous le sigle CCIE fait pression contre des candidats aux législatives*

---

# 15/10/2022

Une élève de confession musulmane, interne au lycée Jean Rostand de Caen, a été attaquée pour sa religion jeudi 13 octobre 2022. La jeune femme est "blessée" par ces actes mais ni elle, ni sa famille ne veulent porter plainte dans une "démarche d'apaisement".

Lorsque la lycéenne pensionnaire de l'internat du lycée Jean Rostand de Caen retourne dans sa chambre ce jeudi 13 octobre 2022, elle retrouve son coran déchiré et son voile dans la poubelle : *"elle a été choquée mais surtout blessée par cette attaque qui vise sa religion"* nous explique Sébastien Duval-Rocher, proviseur de l'établissement. *"Mais heureusement que son intégrité physique n'a pas été atteinte"* ajoute-t-il.

Les faits se sont déroulés dans les murs du lycée où elle est interne. Des actes *"violents"* qui suscitent l'incompréhension : *"j'ai été sidéré par ce qui s'est passé, mes collègues aussi. Nous sommes un lycée habitué à l'ouverture d'esprit et à la tolérance et nous acceptons toutes les confessions. C'est inadmissible qu'un élève vive ça"* lance Sébastien Duval-

Rocher. Le chef d'établissement s'est aussi exprimé en interne à travers un e-mail destiné aux élèves et au corps enseignant pour dénoncer *"un acte indigne, intolérable, juridiquement condamnable".*

**Le Parquet de Caen a été saisi par la directrice de l'Inspection académique, en vertu de l'article 40 du Code de procédure pénale**. Armelle Fellahi, l'inspectrice d'académie dans le Calvados condamne : *"cet acte intolérable qui prive une élève d'un de ses droits fondamentaux".*

De leur côté, **la jeune fille de confession musulmane et sa famille ne souhaitent pas s'exprimer et n'ont pour l'instant pas souhaité porter plainte *"dans une démarche d'apaisement, ils ne veulent pas que cette histoire prenne plus d'ampleur"* nous confie le chef d'établissement.**

**L'auteur des faits n'a pas encore été identifié**

S'agit-il d'un acte commis par un élève ? "*Nous n'avons pas encore identifié l'auteur des faits mais c'est forcément quelqu'un au sein du lycée qui a fait ça*" selon Sébastien Duval-Rocher. Et **le proviseur espère trouver "*le coupable*" pour avant tout "*discuter, comprendre et surtout mener avec l'individu en question tout un travail autour des questions sur la tolérance*".**

Aborder cet événement, échanger sur la tolérance avec les élèves et les sensibiliser, c'est en effet l'objectif du lycée Jean Rostand. Toute la semaine prochaine, des enseignants interviendront en cours d'histoire-géographie, de philosophie et d'enseignement moral et civique dans le cadre de « **la semaine de la liberté d'expression** ». Une semaine d'hommage à Samuel Paty, ce professeur d'histoire-géographie au lycée de Conflans-Sainte-Honorine, dans les Yvelines, qui est mort sous les coups d'un fou de dieu il y a deux ans.

france3-regions.francetvinfo.fr

(Merci à Jip29)